DLP 9-5-64 293748

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.233.57

ABONNEMENT ANNUEL
15 francs

Nº 44 - MAI 1964
1º supplément
AUDE - HERAULT - GARD - P.ORIENT.
Edition des Coopératives

/ARBORICULTURE FRUITIERE /

CARPOCAPSE (Avertissement)

Nous observons actuellement des sorties de papillons issus de chenilles hivernantes à MILLAS (P.O.), ILLE (P.O.), PERPIGNAN (P.O.), ANDUZE (Gard), depuis le 5 mai.

Les températures crépusculaires critiques ont été observées par certains postes de plaine ou des vallées abritées. C'est pourquoi nous recommandons l'exécution d'un traitement
- avant le 14 mai dans les régions I, 4, 8, 9, I2, I3, I4, I5, I6, I7, I8, I9, 20
- avant le 18 mai dans les régions 2, 7, et II

TAVELURE (Pommier-Poirier) (Avertissement)

1964 I7 Les prochaines pluies seront à l'origine de projections d'ascospores qui occasionneront de nouvelles contaminations.

De même les taches qui se sont développées dans de nombreux vergers, notamment dans l'Hérault et le Gard, sont susceptibles de "provoquer des repiquages" dans les mêmes conditions, sur les feuilles et les jeunes fruits.

Le traitement préconisé par notre dernier Bulletin n'est plus efficace.

Il convient donc d'effectuer au plus tôt un nouveau traitement anticryptogamique.

Les Contrôleurs ,

L.L.TROUILLON M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

P91

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX

Ministère de l'Agriculture

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS
VITICOLES

Ecole Nationale Supérieure Agronomique de
MONTPELLIER

Montpellier le 8 mai 1964

NOTE N° 4

MILDIOU

De nouvelles manifestations de mildiou ont été découvertes depuis le 1er Mai à Salinelles (Gard), Rivesaltes (Pyr.Orient.), Alignan du Vent, Montblanc.

Elles apparaissent plus abondantes à St-Geniès-le-Bas (Hérault) où dans certains foyers, les taches situées à quelques décimètres au-dessus du sol, sont assez fréquentes.

Des pluies importantes étant susceptibles de permettre la contamination des grappes dont la protection est, souvent à l'heure actuelle, nulle ou peu importante, il y a lieu d'intervenir au plus tôt par un traitement qui s'impose partout où le sol des vignobles était très mouillé il y a une quinzaine de jours.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON

CARPOCAPSE et TORDEUSE ORIENTALE

Le CARPOCAPSE est un ravageur très répandu. Les pommes et les poires sont parasitées par sa larve et s'il ne lui est pas absolument inféodé il est pourtant le principal ennemi de ces fruits. Le Ver des pommes ou des poires, peut s'observer également dans les noix et dans les coings.

Le papillon né de chenilles hivernantes vole à partir de la fin avril ou du début du mois de mai ; c'est un microlépidoptère de 15 à 20 mm d'envergure que les entomologistes de tous les pays connaissent sous le nom de Laspeyresia pomonella L. . Les ailes antérieures de coloration grise avec des bandes brunes portent à leur extrémité des taches ovales brunes cernées de bronze brillant. Les ailes postérieures sont brunes à reflets d'or. Ces deux paires d'ailes sont finement frangées.

Lorsque la température crépusculaire est supérieure à 16° C , si certaines conditions d'humidité existent, l'accouplement est possible. La ponte intervient assez rapidement, chaque femelle déposant une cinquantaine d'oeufs par groupe de 2 à 4 ou isolément.

L'évolution des oeufs est plus ou moins rapide selon la température ; c'est pourquoi la Station d'Avertissements Agricoles détermine d'après les renseignements de ses observatoires météorologiques la période la plus critique pour chaque région du Languedoc Roussillon. Par piégeages de chenilles hivernantes, réalisés dans toutes les zones fruitières, il est possible de déterminer l'éclosion des papillons, la période de ponte et de déterminer la date du premier traitement à exécuter pour protéger les fruits.

Tous les arboriculteurs savent que ce premier traitement indispensable doit être renouvelé et répété. Il doit être renouvelé selon la persistance des produits (très variable), il doit être aussi refait après chaque pluie supérieure à 5 mm. Ce renouvellement de traitements sont exécutés à l'initiative de l'arboriculteur.

Le traitement devra encore être répété en fonction de l'évolution de l'insecte qui présente plusieurs générations par an, toujours 2, le plus souvent 3. Diverses circonstances conditionnent le nombre de générations et certaines larves entreront en diapause dès le mois de juin et ne reprendront leur activité qu'au printemps suivant tandis que d'autres évolueront , donneront des papillons d'où naîtront les larves de 2ème génération qui à leur tour entreront en diapause ou bien seront à l'origine d'une autre génération : la troisième.

On mesure la complexité apparente de la lutte, d'autant plus que les larves hivernantes nymphosent d'avril à juillet ainsi que nous le constatons chaque année depuis 15 ans dans nos élevages.

IL FAUT DONC ASSURER UNE PROTECTION PERMANENTE DES FRUITS A PARTIR DU DEBUT DE LA PERIODE CRITIQUE,c'est à dire du premier Avertissement.

Ensuite chaque arboriculteur renouvelera les traitements en fonction de la persistance des produits, la Station se bornera à indiquer les répétitions de traitements rendues nécessaires soit par le développement des fruits soit par la constatation d'une période particulièrement critique (vols massifs).

La TORDEUSE ORIENTALE du PECHER est un ravageur du pêcher, de l'abricotier, du poirier, parfois du pommier. Cet insecte est un proche parent du Carpocapse. Le papillon est plus petit tandis que la chenille est rose clair ; elle est friande des tissus jeunes très aqueux ; c'est pourquoi elle s'installe au printemps dans les pousses puis dans les fruits lorsque le bois se lignifie.

L'évolution complète des insectes est plus ou moins rapide selon les conditions de température. Elle peut être complète en 30 jours, de ce fait on peut observer 4 et parfois 5 générations annuelles.

Les fruits sont attaqués seulement dans les semaines qui précèdent leur maturité ; donc trois traitements préventifs : 6 semaines, 4 semaines, 2 semaines avant la récolte permettent une protection indispensable pour assurer un état sanitaire parfait des fruits. Si les abricots et les pêches réclament, pour prévenir les dégâts de Tordeuse, des traitements particuliers, par contre sur poires et sur pommes ces traitements permettront de lutter également contre le Carpocapse, à la condition de choisir un insecticide approprié (voir note spéciale sur les produits).

Pour la TORDEUSE, comme pour le CARPOCAPSE, le renouvellement des traitements est laissé à l'initiative des arboriculteurs selon la persistance des produits et les précipitations atmosphériques.

Il est toujours avantageux de ne pas employer pour 2 traitements successifs le même insecticide.

L.L. TROUILLON

ANTHRACNOSE DU CERISIER (Information)

Les prochaines pluies provoqueront des attaques de cette maladie qui a été responsable de la chute des feuilles très précoce l'été dernier.

Il convient donc d'effectuer avant la récolte, et pour les régions de montagne, 15 à 20 jours après la fin de la floraison, un traitement anticryptogamique avec un produit cupro-organique ou organique.

P. BERVILLE